

Sont présents : M. André Chouinard, maire
M^{mes} Juliette Côté, conseillère
Suzanne Ouellet, conseillère
Chantal Pelletier, conseillère
MM. Raymond Malenfant, conseiller
Francis Pelletier, conseiller
Est absent : M. Gilbert Morneau, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Danielle Albert, directrice générale, est aussi présente.

REPRISE DE LA SÉANCE

André Chouinard, maire, rouvre la séance à 21 h 15.

RÉSOLUTION 2010-08-149

CONTRE-PROPOSITION À CONSTRUCTION GERMAIN DUMONT INC.

Considérant les échanges avec monsieur Germain Dumont de Construction Germain Dumont inc. à propos des défauts de construction lors des travaux en 2009 sur la montée Saint-Pierre et les rues Fleur-de-Lys, Saint-Paul et Saint-Pierre.

Considérant les honoraires supplémentaires à verser à BPR inc. en raison des heures additionnelles accordées à ce contrat pour assurer la surveillance sur le chantier.

Considérant la possibilité de faire installer des clapets pour prévenir des dégâts qui pourraient survenir en raison des défauts de construction, soit des bas-fonds.

Sur la proposition de Gilbert Morneau, il est résolu d'offrir à Construction Germain Dumont inc. un règlement consistant en une retenue permanente de 60 000 \$. De plus, l'entrepreneur doit rembourser à la municipalité les sommes dues pour du matériel emprunté, pour les travaux réalisés le 20 janvier dernier suite à un bris d'aqueduc à proximité de la Caisse populaire. Il doit refaire la fondation et la chaussée suite à ce bris et réparer la cour de la Caisse populaire Vallée des lacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION 2010-08-150

APPEL D'OFFRES - CONCIERGERIE

Considérant la démission de monsieur Laval Bouchard, concierge à l'édifice municipal, à la clinique médicale et à La Seigneurie.

Considérant l'option de confier la conciergerie à un entrepreneur plutôt qu'à un salarié.

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu de procéder à un appel d'offres pour la réalisation des travaux de conciergerie. Il est de plus résolu que l'appel d'offres sera publié dans un journal régional, soit l'Info-Dimanche. Les soumissions seront reçues jusqu'à 15 h le vendredi 27 août 2010.

Je, Danielle Albert, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directrice générale, secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans l'assemblée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Chantal Pelletier, l'assemblée est levée à 21 h 30.

Je, André Chouinard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directrice générale, secrétaire-trésorière